

Compétences à suivre

Davy MEZIERE,

Professeur d'EPS, Beaumont sur Sarthe, (72)

À propos du suivi de l'élève, dans les années quatre-vingt dix, Michel Harmand et Jean-Luc Méchinaud évoquaient alors, un concept relativement nouveau sur lequel ils souhaitaient susciter le questionnement. Leur réflexion envisageait la relation entre le suivi de l'élève et la construction du projet d'EPS¹. Si le concept de suivi de l'élève s'est depuis fortement enraciné au cœur du système éducatif au travers des demandes institutionnelles, il est aujourd'hui une préoccupation des équipes EPS.

Les nouveaux programmes d'EPS au collège réaffirment qu'il « revient aux équipes pédagogiques de construire les modalités du suivi des élèves avec des outils communs permettant d'évaluer le niveau d'acquisition des compétences »². Sur le terrain, le besoin d'apprécier l'élève au-delà d'un bilan chiffré par la note, la volonté de contextualiser la demande institutionnelle, nécessite de formaliser un continuum local permettant de jalonner les acquisitions recherchées et d'entrevoir des rythmes d'appropriation différenciées chez les élèves.

S'il est possible de suivre une multitude d'évolution chez l'élève, il s'agit bien ici de suivre ses apprentissages, ceux qui le rendent compétent. Aussi, la notion de compétence, devenue incontournable dans le domaine éducatif actuel, facilite la lecture de ce que maîtrise l'apprenant. Suivre l'acquisition des compétences des élèves devient un moyen d'optimiser leurs apprentissages.

Au sein de l'établissement, le suivi de l'élève initie intrinsèquement une démarche collective des professeurs. Il est de ce point de vue, une entrée à favoriser pour fédérer les membres de l'équipe si nécessaire, car au-delà des difficultés, des divergences qui peuvent apparaître, le dénominateur commun reste la réussite de l'élève. De cela, le professeur ne peut se détourner. À l'instar du projet EPS qui l'englobe, le suivi de l'élève vise la cohérence, la convergence, la continuité du cursus de formation et l'intelligibilité de l'action de l'équipe des professeurs au profit des élèves. Loin d'enlever la part de liberté pédagogique qui revient à l'enseignant, instaurer le suivi de l'élève, c'est lui donner la chance de mieux réussir grâce à un travail collégial.

Le suivi de l'élève donne du corps au projet pédagogique. Parler du suivi de l'élève invite à se questionner sur les particularités, caractéristiques, profils, ressources des élèves, pour définir les transformations prioritairement visées, tout en s'interrogeant sur les pratiques d'enseignement, le travail quotidien du professeur au regard des programmes.

Ainsi, le suivi de l'élève s'opérationnalise en plusieurs temps. « suivre devant », en définissant un plan de formation adapté aux élèves, « suivre pendant », en se donnant la possibilité de connaître, à un moment donné, où l'élève se situe dans ce parcours d'acquisition pour en assurer une continuité individualisée, « suivre après », en transmettant aux professeurs ultérieurs un bilan d'acquisition

¹ M.Harmand et J-L. Méchinaud, Le suivi et les projets d'établissement, les cahiers EPS de l'académie de Nantes n°17, décembre 1997.

² Programmes de l'enseignement d'EPS, bulletin officiel n°6 du 28 août 2008.

actualisé et ré investissable, ou en objectivant la validation des compétences des élèves (socle commun, évaluation, examen, orientation).



Organiser, planifier l'objet du suivi

Les programmes d'EPS au collège précisent clairement que le projet EPS émane de l'équipe et qu'il permet de « *spécifier et formaliser la politique de l'établissement en matière d'EPS* »³. Malgré les bonnes volontés, il est parfois difficile d'éviter les écueils qui conduisent à la production d'un document inerte, complexe et inutilisable au quotidien. Le liant nécessaire se trouve dans la planification des apprentissages, dans la manière d'appréhender le suivi de l'élève comme la démarche favorisant les allers-retours entre l'expression des choix, des mises en œuvre et des acquisitions des élèves. Patrick Beunard parle de cette nécessité en exprimant que « *l'école se doit de prévoir, planifier, organiser et optimiser les apprentissages pour chacun et ne peut se satisfaire d'apprentissages aléatoires et hypothétiques* »⁴. Parce qu'ils se doivent d'obtenir des résultats et parce que le temps disponible n'est pas extensible, les enseignants recherchent l'efficacité de leur action en opérant des choix, en ciblant des priorités.

Fixer le cap

Pour mener cette réflexion de groupe, l'élève et les programmes sont les références, le projet disciplinaire assurant la rencontre des deux entités pour établir une « *singularité collective* »⁵ sur le plan local. Pour cela, les professeurs effectuent un diagnostic de la population scolaire, fort des expériences des uns et des autres au contact des élèves de l'établissement et des données en leur possession (origines des élèves, statistiques, milieu d'implantation de l'établissement) pour pouvoir définir les caractéristiques prépondérantes et traduire un état initial des élèves. L'intérêt est d'identifier le profil de l'apprenant et de connaître comment il fonctionne. La définition d'enjeux de formation ou d'objectifs de transformation permet de fixer le cap en profilant l'élève en devenir.

Le suivi de quoi ?

Les compétences propres (CP), au travers des compétences attendues (CA), et les compétences méthodologiques et sociales (CMS) des programmes permettent de mettre en œuvre une EPS complète et équilibrée, « *la tête et les jambes* ». Pour que cette volonté institutionnelle ne reste pas un vœu pieu, il s'agit de créer sur le terrain les conditions d'expression de cet équilibre. Aussi, les objectifs de transformation mis en avant trouvent réponse dans le traitement des compétences des programmes, dans la synergie entre CP et CMS. Les activités physiques sportives et artistiques (APSA) en sont le « *bain de culture* » favorisant la construction articulée des connaissances, capacités et attitudes. Ainsi, les CP et CMS recouvrent une amplitude que les professeurs ont à spécifier, traiter pour en déterminer une continuité et une progressivité sur le cursus de l'élève.

Jalonner le chemin

Pour rendre opérationnelle la démarche, il est impératif de faire des choix, contextualiser sans dénaturer la demande institutionnelle. La formalisation d'un continuum, le chemin, compris comme ce qui conduit à atteindre un but, facilite la perspective du suivi de l'élève en plaçant des jalons, repères de temps, moments clés, APSA supports, hiérarchisation d'étapes de construction, structurant les acquisitions vers les transformations recherchées. Chacun peut, en reprenant la démarche, s'atteler à élaborer, dans son contexte d'enseignement, cette construction au plus près de ses élèves.

³ Programmes de l'enseignement d'EPS, bulletin officiel n°6 du 28 août 2008.

⁴ P. Beunard, La tête et les jambes, e-novEPS n°2, janvier 2012.

⁵ P. Beunard, Le suivi perçu comme une connaissance de l'élève pour aider à la décision, les cahiers EPS de l'académie de Nantes, décembre 1997.

En abordant des thèmes porteurs pour la profession, des auteurs de la revue *e-novEPS de N@ntes* illustrent cette nécessité de construire des progressions sur le cursus de l'élève au travers de la démarche par compétences. Ainsi, les propositions de progression des CMS en niveau 1 (N1) et niveau 2 (N2) sont redondantes car elles permettent d'établir une corrélation de continuité, de complexité et de temps avec les CP au travers des CA. Pour ne citer qu'eux, James Robichon⁶ sur le travail en équipe (CMS2) montre un cheminement progressif et transposable à la structuration d'autres thématiques des CMS en explicitant cette volonté de faire coïncider, progression des CA et des CMS. Francis Huot⁷ expose les relations entre les connaissances, capacités et attitudes et montre comment les organiser pour déterminer des contenus. Enfin, la production de fiches ressources sur la CMS3 proposé par Daphné Josek et Jean-Pierre Oussenekan⁸ favorise la perception d'une continuité N1 et N2 de celles-ci. Tous convergent vers la nécessité de retenir les caractéristiques utiles qui infléchissent des choix. Les membres de l'équipe formalisent ainsi leur devoir de contextualiser.

Le projet EPS précise le chemin permettant d'atteindre un nouvel état chez l'élève par l'acquisition et l'élargissement des compétences. Aussi cette programmation doit entrevoir la possibilité pour tous les élèves de progresser en dépit d'une construction « à temps variable ». Des rythmes d'appropriation sont donc nécessaires. La définition d'étapes permet, à l'élève, une démarche positive, progressive et accessible, entre la situation initiale et la transformation visée. Elle permet enfin de s'adapter au degré de maîtrise de la compétence en accélérant le passage à l'étape suivante ou en la remettant à plus tard.

Pour préciser la démarche, la caractérisation des élèves du collège Le Joncheray (Beaumont sur Sarthe, 72) a permis à l'équipe d'entrevoir plusieurs objectifs de transformation.

- Appliquer et faire appliquer les règles par le biais de la pratique des APSA supports.
- Accepter et savoir évoluer dans différents rôles en utilisant un vocabulaire adapté à l'activité support.
- Développer l'accès aux ressources cognitives avant, pendant et après la mobilisation des ressources motrices.
- Faire prendre conscience aux élèves, au travers de la pratique, de l'importance de la connaissance de soi.

Le tableau 1 traite d'un des objectifs en étirant la réflexion jusqu'au choix d'une CMS associée et à la proposition d'étape de construction sur les niveaux 1 et 2. Verbalisées de manière identique, afin d'en faciliter la perception, les étapes du niveau 2 recouvrent, bien entendu, une complexité supérieure en développant des capacités à repérer, à traiter, à sélectionner en vue d'élaborer de manière plus autonome un projet d'action efficient. Le traitement, ci-après, exprime cette progressivité en détaillant pour l'objectif retenu, au travers de la CMS3, les connaissances, capacités, attitudes du N1 et N2. Le tableau 2 précise la planification des ces étapes sur la classe de 6^{ème}.

⁶ J. Robichon, Le travail en équipe, une compétence à construire, *e-novEPS* n°5, juin 2013.

⁷ F. Huot, Organiser les connaissances, capacités, attitudes, *e-novEPS* n°2, janvier 2012.

⁸ D. Josek, J-P. Oussenekan, Fiches ressources CMS3, se mettre en projet, N1 et N2, *e-novEPS* n°2, janvier 2012

Tab. 1 : extrait du plan de formation, de la caractérisation des élèves aux étapes de construction de la compétence.

Situation initiale Constats sur les caractéristiques des élèves.	Enjeu de formation Objectif du projet EPS	Traitement en lien avec les compétences méthodologiques et sociales	Niveau / Etapes de construction
<p>-Réflexion avant l'action très limitée.</p> <p>-Prise en compte insuffisante des éléments au cours de l'action</p> <p>-Occultation du résultat de l'action pour progresser.</p> <p>-Manque d'analyse des consignes ou du contexte dans le cadre des exercices, des situations, des évaluations freinant les apprentissages.</p> <p>-Surestimation de soi ou à l'inverse sous-estimation de soi provoquant l'échec, méconnaissance de ses propres capacités.</p>	<p>Développer l'accès aux ressources cognitives avant, pendant et après la mobilisation des ressources motrices.</p>	<p>CMS3 :</p> <p>Se mettre en projet par l'identification, individuelle ou collective des conditions de l'action, de sa réussite ou de son échec pour élaborer un projet d'action et le mettre en œuvre, raisonner avec logique et rigueur, apprécier l'efficacité de ses actions, développer sa persévérance.</p>	<p>Niveau 1 / 6^{ème} 5^{ème}</p> <p>Niveau 2 / 4^{ème} 3^{ème}</p> <p>Etape 1 : Comprendre pour agir.</p> <p>Etape 2 : (Se) renseigner pour progresser.</p> <p>Etape 3 : Sélectionner pour se projeter.</p>
<p>Liens avec le socle commun</p>	<p>Compétence 3 : Expérimenter, relever et exploiter des données répertoriées, faire des hypothèses à partir de la mise en relation de différentes informations.</p> <p>Compétence 6 : Assumer différents rôles et argumenter dans son rôle de conseil à un camarade. S'engager en étant serein et lucide tout en acceptant et respectant l'avis des autres.</p> <p>Compétence 7 : Connaître ses points forts et faibles mais également ceux des autres. Faire des choix en conséquence pour mener un projet.</p>		

Etape 1 : Comprendre pour agir

Connaissances	Capacités	Attitudes
-Connaitre les critères simples favorisant l'écoute de l'autre (savoir se taire, écouter toutes les consignes, respecter les prises de paroles des uns et des autres). -Identifier les différents déterminants de l'action.	-S'approprier des règles de fonctionnement pour agir efficacement. -S'exprimer en groupe.	Etre responsable, méthodique et efficace : -En écoutant durant l'énoncé des consignes. -En osant exprimer son incompréhension. -En se mettant rapidement au travail.

Etape 2 : (Se) renseigner pour progresser

Connaissances	Capacités	Attitudes
Connaître et assimiler : -Le vocabulaire spécifique à l'activité. -Les critères de réussite et de réalisation.	-Utiliser un vocabulaire approprié. -Construire les critères de réussite et de réalisation en favorisant les allers retours entre action et observation.	Etre responsable, méthodique et efficace : -En étant réceptif ou demandeur du résultat de l'action. -En répétant au regard de l'information transmise.

Etape 3 : Sélectionner pour se projeter

Connaissances	Capacités	Attitudes
-Identifier le cheminement entre un choix et un objectif à atteindre.	-Effectuer des choix simples (parmi des possibles, des propositions, suite à la réussite ou à l'échec).	Etre responsable, méthodique et efficace : -En appliquant un cheminement. -En assurant une continuité d'apprentissage.

Etape 1 : Comprendre pour agir

Connaissances	Capacités	Attitudes
-Identifier les repères pour construire un projet individuel ou collectif adapté (sur soi, sur les autres, le temps, l'environnement).	-Organiser l'action à partir d'une sélection d'informations.	Etre méthodique et autonome : -En adoptant une attitude réflexive sur sa pratique.

Etape 2 : (Se) renseigner pour progresser

Connaissances	Capacités	Attitudes
Identifier les moyens possibles de (se) renseigner : -Au travers de rôles variés (observateur, juge, coach,...). -Par la connaissance de critères de réussite et de réalisation, d'observables, de critiques argumentées, d'avis extérieurs...	-Tenir différents rôles. -Repérer dans l'action et/ou interpréter des résultats pour affiner son projet. -Accepter les échecs et les critiques.	Etre tolérant, critique et lucide : -En percevant l'échec, la critique comme des éléments constructifs, un passage vers le progrès. -En osant donner son opinion, son avis.

Etape 3 : Sélectionner pour se projeter

Connaissances	Capacités	Attitudes
-Appréhender les éléments essentiels du contexte (environnement, autrui,...) -Connaitre ses points forts/faibles et ceux des autres.	-Hiérarchiser, privilégier, choisir des informations pour agir. - Se fixer des objectifs, adapter ses choix à un contexte particulier.	Etre adaptable et autonome : -En faisant des choix. -En mettant son projet en œuvre ou en le modifiant.

Tab. 2 : planification des étapes CMS3 / CA APSA supports retenues N1 6^{ème}

Période 1 Septembre-Octobre		Période 2 Novembre-Décembre		Période 3 Janvier-Mars		Période 4 Avril-mai		Période 5 Juin
Course d'orientation CP2	Javelot CP1	Gymnastique sportive CP3	Handball CP4	Lutte CP4	Badminton CP4	Course de haies CP1	Golf CP2	Natation CP1
CMS3 Etape1	CMS... Etape...	CMS3 Etape2	CMS... Etape...	CMS... Etape...	CMS... Etape...	CMS... Etape...	CMS3 Etape3	CMS... Etape...



Utiliser le suivi de l'élève

En s'inscrivant dans cette démarche d'équipe, le professeur n'abandonne pas sa liberté pédagogique. Au contraire, il la structure en ayant une base de données objective sur ce que savent les élèves et, ainsi, adapte la poursuite des apprentissages pour une classe et pour chacun. Penser le projet EPS comme fondement du travail d'une équipe ne suffit pas. Il convient, pour le professeur, de le faire vivre au jour le jour.

Lutter contre l'éternel débutant.

Ce constat d'échec incombe souvent à l'élève mais le professeur a les moyens de s'y opposer de façon active. En effet, il peut éviter de se placer dans cet état de surprise par le suivi des acquis de l'élève. En ayant une « traçabilité » des acquisitions, le professeur se montre plus efficace pour rentrer dans les apprentissages et construire à partir de ce que savent déjà les élèves. Il se donne aussi les moyens d'optimiser le temps en anticipant des guidages différents, des formes de groupements privilégiés, des médias appropriés ou à développer. Sur l'amplitude N1 6^{ème}/5^{ème}, il peut ainsi adapter la construction des étapes vers la compétence en restant davantage de temps sur une, en particulier ou en proposant des moments de recontextualisation au travers d'autres supports.

Anticiper des démarches pédagogiques

Par exemple, dans un cycle de gymnastique sportive en 5^{ème}, le traitement est réalisé pour aboutir à un enchaînement de 5 éléments synchronisés en duo. Par cette situation de référence, le professeur cherche à développer l'entraide entre les membres du duo autour de la tenue de différents rôles. Par conséquent, il est impératif de constituer des duos nécessitant intrinsèquement cette démarche. Ainsi, l'enseignant cherche à associer des élèves qui ont des compétences différentes, un élève en réussite sur le plan moteur et un élève plus en difficulté. Cependant, d'autres composantes d'ordre méthodologique, peuvent servir à la constitution des duos (degrés d'autonomie, d'organisation, de persévérance face aux difficultés). Dans ce cas, les compétences issues du suivi de l'élève optimisent le traitement de l'activité en termes d'organisation des apprentissages et de transformations visées.

Adapter les rythmes d'acquisitions des élèves

Parce que les élèves sont différents et qu'ils ne progressent pas tous à la même vitesse ou qu'ils ne rencontrent pas tous les mêmes difficultés, le professeur cherche à différencier son enseignement. Pas toujours simple dans l'instant, le suivi peut, là aussi, permettre d'anticiper en sachant où se situe l'élève. L'acquisition d'étapes intermédiaires vers la compétence recherchée place l'élève dans une progression valorisante et surtout différenciée. Cette formation, en continue, donne la possibilité à la fin d'un cycle d'apprentissage de prolonger à un autre moment de l'année les acquisitions entamées. Le suivi de l'élève rend lisible les transformations et traduit, en temps réel, l'évolution des acquisitions de chacun. Dans cette démarche, l'enseignant place l'élève dans une « évaluation continue » facilitant la souplesse des temps d'appropriation des compétences.

Renforcer la compétence dans des contextes variés

Les étapes successives assurent une progressivité dans la construction de la compétence au travers des APSA pratiquées. Parallèlement, la variété des supports permet de recontextualiser les éléments appris précédemment. Par conséquent, la première APSA support est le lieu de rencontre entre l'élève et les connaissances. Celle-ci permet la construction de la compétence par la mise en œuvre conjuguée des connaissances, capacités et attitudes. En provoquant une autre « rencontre » entre l'élève et les connaissances, la seconde APSA favorise une remobilisation du triptyque dans un autre contexte. La compétence de l'élève se renforce. Si l'apprenant perçoit les similitudes inhérentes à l'activité ou au traitement retenu par le professeur, la programmation des APSA supports favorise le réinvestissement et la pérennité de la compétence. Répétée, cette démarche contribue à faire percevoir la généralisation possible des fondamentaux. Confronté à une nouvelle situation, l'élève, placé en autonomie, s'adapte à l'aide du « déjà-là ». Ce dernier temps révèle l'acquisition de la compétence.

Pour suivre ses élèves, le professeur conçoit donc des carrefours d'apprentissage, temps et lieux propices, à l'acquisition de compétences par la mise en œuvre actualisée et renouvelée de connaissances fondamentales.



Transmettre le bilan des acquisitions

Si le suivi de l'élève est abordé comme « la chose »⁹ de l'enseignant, la transmission du bilan de compétences assure la continuité du parcours.

Transmettre en cours de formation

La formulation des acquis par un document de synthèse individualisé favorise la liaison d'une année sur l'autre entre les professeurs d'un même établissement. Dans l'exemple présent, il assure la transmission des étapes validées dans chaque CP et CMS abordées. Il s'avère, ainsi, un outil de communication rigoureux pour « qualifier » les élèves mieux que la note seule. Il peut servir à valoriser le redoublement d'un élève en assurant la continuité à partir des acquis de l'année antérieure, évitant le départ de « rien ». La note qui résulte du traitement apparaît aussi plus signifiante et moins subjective.

⁹ P. Beunard, Le suivi perçu comme une connaissance de l'élève pour aider à la décision, les cahiers EPS de l'académie de Nantes, décembre 1997.

Tab. 3 : extrait document de synthèse périodique du suivi des acquisitions de l'élève.

6ème	Mathieu		Période 1			
NOTATION: Acquis (10), En Cours d'acquisition(7,5), Non Acquis(5), Non Investi (2,5)						
Compétences propres	APSA et Compétences attendues :	Sous compétences à atteindre :	Acquisitions de l'élève (Acquis, En Cours, Non Acquis)		CMS à atteindre dans le parcours annuel de l'élève en lien avec l'APSA support :	Compétences méthodologiques et sociales
CP2 : Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains...	COURSE D'ORIENTATION : Choisir et conduire un déplacement pour trouver des balises, à l'aide d'une carte, en utilisant essentiellement des lignes directrices simples dans un milieu nettement circonscrit. Gérer l'alternance des efforts. Respecter les règles de sécurité et l'environnement.	Orienter sa carte à l'aide de points remarquables (nord carte/nord réel).	A	A	Etape 1 : Comprendre S'assurer d'avoir compris avant le début de la situation	CMS3: Se mettre en projet...
		Construire son projet de déplacement.	EC	A	Etape 1 : Comprendre Ecouter l'avis de son/ses camarades.	
		Diversifier ses sources d'information (repères de temps et de distance).	EC			
		7,5	17,5	10		
CP1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée...	JAVÉLOT: À partir d'un élan réduit, réaliser la meilleure performance possible par des lancers appropriés aux engins utilisés en recherchant un point de chute dans l'axe de l'élan. Respecter les règles de sécurité.	Etablir une performance « intelligente » au regard de son potentiel.	A	EC	Etape 1 : Accepter Tenir des rôles assurant une pratique valide.	CMS2: Organiser et assumer des rôles sociaux ...
		Allonger son chemin de lancement avec les différents engins.	EC	EC	Etape 1 : Accepter Observer pour renseigner.	
		Coordonner un élan réduit et un geste final.	EC			
		7,5	15	7,5		

Valider les compétences

Comme Patrick Beunard le rappelle, « le vocable de compétence est désormais au premier rang de tous les concepts des différentes matières et du socle commun de compétences et de connaissances »¹⁰. Par extension des CMS, l'EPS est « partout » et contribue à la validation des compétences du socle de connaissances et de compétences. Intégré à la démarche de planification du suivi, le professeur s'appuie sur des éléments concrets pour valider les compétences d'un élève, conjointement avec les autres disciplines. Il évite ainsi l'écueil de la compétence présumée maîtrisée, parfois subjectivement, renvoyant à une perception « scolaire » de l'élève. Cet élève est en difficulté, donc, il n'est pas compétent pour faire cela, ou à l'inverse, cet élève en réussite maîtrise sans doute cette compétence.... D'une pierre deux coups, l'intégration au plan de formation de la réflexion sur le socle participe à simplifier et objectiver la validation des compétences en cours de formation, d'en percevoir l'évolution sur un curseur plus qualitatif que quantitatif (la compétence au-delà de la note). Aussi, ce suivi peut simplifier le traitement des documents d'information sur les compétences lors des démarches d'orientation.

¹⁰ P. Beunard, La tête et les jambes, e-novEPS n°2, janvier 2012.



Conclusion

Le suivi de l'élève cristallise le travail de l'équipe EPS et conduit à la structuration du projet EPS qui l'englobe. Si cette démarche est « *la chose de l'enseignant* »¹¹, elle vise la recherche d'une cohérence « *altruiste* » qui se finalise au profit de l'élève. C'est en cela que l'équipe EPS s'efforce de spécifier son action au contexte local. Le suivi de l'élève s'organise autour d'un constat partagé et la définition d'objectifs de transformation favorisant l'émergence d'un « citoyen cultivé, lucide et autonome, physiquement et socialement éduqué ». Ainsi, les enseignants, « embarqués » dans le suivi de l'élève, s'engagent dans un voyage au long cours. C'est en traitant les compétences des programmes, CP et CMS au travers des compétences attendus que les professeurs établissent un plan de formation cohérent, progressif, mais aussi adaptable à chacun. Pendant le parcours, l'évaluation en cours de formation des acquisitions permet d'adapter les pratiques du professeur aux évolutions des élèves. Enfin, le suivi optimise la transmission des acquisitions et la validation objective du socle commun. En marche vers la généralisation des compétences, le suivi de l'élève est l'outil qui favorise les démarches transdisciplinaires.

¹¹ P. Beunard, Le suivi perçu comme une connaissance de l'élève pour aider à la décision, les cahiers EPS de l'académie de Nantes, décembre 1997.